

*25 ans*  
D'IMPACT  
COLLECTIF

AFRICAN PARKS



RÉSUMÉ DE NOTRE IMPACT

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL 2025



Les forêts du Parc national de Nyungwe, au Rwanda, abritent davantage d'espèces endémiques que toute autre au sein des montagnes du rift Albertin  
© Gael Vande Weghe  
**Couverture :** Tout en adoptant des mesures en faveur d'une exploitation durable et de sources locales de rémunérations, les communautés Lozi perpétuent leurs pratiques de pêche traditionnelles. Parc national des plaines de Liuwa, en Zambie © Marcus Westberg

# Introduction



TCHAD

BÉNIN

RÉPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE

SOUDAN  
DU SUD

ÉTHIOPIE

RÉPUBLIQUE  
DU CONGO

RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

RWANDA

Kundelungu •

ANGOLA

ZAMBIE

MALAWI

ZIMBABWE

MOZAMBIQUE

## Le portefeuille du Partenariat de gestion d'African Parks

La création d'African Parks, en 2000, a répondu au souhait d'apporter une solution africaine à la conservation de la biodiversité du continent, pour le plus grand profit des populations et de la faune. Nous assumons la responsabilité de la gestion à long terme des aires protégées, en partenariat avec des gouvernements et des communautés locales. Notre but est de restaurer et gérer efficacement ces territoires, et de les rendre durables sur les plans écologique, social et financier afin qu'ils puissent générer, de manière pérenne, de multiples avantages pour les hommes et les animaux. Fin 2025, African Parks gèrait 24 zones protégées, en partenariat avec les gouvernements et les communautés de 13 pays.

0km 1000km 2000km

# Une fondation bâtie pour durer



**VASANT (VAS) NARASIMHAN**

Président du conseil d'administration, African Parks Network

Cette année marque le 25e anniversaire de la création d'African Parks (AP). La vocation qui a présidé à sa mise en œuvre – préserver certains des paysages naturels les plus remarquables d'Afrique, dans le cadre d'un véritable partenariat avec les gouvernements et les communautés qui y résident – est aujourd'hui plus impérieuse encore qu'alors.

À l'heure actuelle, AP gère plus de 20 millions d'hectares en collaboration avec treize gouvernements africains et des centaines de communautés locales. L'ampleur de ce projet reflète tant la maturité de l'organisation que la solidité des partenariats qui la sous-tendent. AP s'est continuellement adaptée à un monde en mutation, tout en restant fidèle à une conviction claire : la gestion responsable et à long terme de zones protégées peut inverser le déclin écologique et développer le mieux-être humain – et ce processus est plus durable lorsqu'il est mené du continent même, par des institutions africaines, aux côtés des individus opérant sur le terrain.

Si cette année 2025 a été marquée par des progrès significatifs dans l'ensemble du portefeuille, elle a également exigé d'APN une évolution. La protection des droits humains dans et autour des aires protégées sous notre gestion n'est pas une option, mais un principe fondamental. Le conseil d'administration a décidé de procéder à des ajustements en matière de gouvernance et de supervision, notamment par la création d'un comité indépendant, composé de spécialistes africains du droit et des droits humains et chargé de superviser notre Mécanisme de recours et de réparation. Nous avons également constitué en son sein un sous-comité des droits et des garanties et dispensé des formations ciblées dans l'ensemble

du réseau – ce, afin d'ancrer dans notre action une approche rigoureuse fondée sur les droits humains. Le conseil d'administration continuera de défendre ces orientations et de se tenir responsable de sa mise en œuvre, au même titre qu'APN.

Un changement radical s'est également opéré en 2025 dans le contexte opérationnel, qui a vu une diminution significative du soutien financier international. La réponse d'AP – absorber l'impact sur l'ensemble de son portefeuille, se tourner rapidement vers des sources de financement alternatives et maintenir ses activités sans aucune interruption – témoigne de sa maturité et me donne toute confiance dans sa capacité à affronter l'avenir.

La réunion de notre conseil d'administration au Rwanda, tenue cette année au sein même du Parc national de Nyungwe, m'a profondément marqué. La visite du nouveau siège – entièrement construit par des partenaires locaux à l'aide de matériaux durables – m'a apporté la démonstration concrète de l'utilité à investir dans la conservation sur le long terme. Voir les visiteurs rwandais et internationaux découvrir le parc, assister à l'essor de l'économie qui s'est développée à son pourtour, me prouvent de manière tangible qu'une bonne gestion de la conservation ne se résume pas à la protection d'écosystèmes essentiels : elle génère aussi des opportunités économiques, des revenus et de la fierté envers les lieux qui l'hébergent.

Pour l'avenir, AP reste concentrée sur son objectif : gérer 30 millions d'hectares répartis sur 30 zones protégées d'ici 2030. Pour le concrétiser, il faudra collaborer plus étroitement avec les institutions nationales et les partenaires régionaux, investir davantage dans des modèles portés par les communautés, consolider le respect des droits humains et accélérer le financement durable, afin que territoires et individus en nombre croissant tirent profit d'une conservation efficace.

À l'ensemble du personnel, aux partenaires gouvernementaux, responsables communautaires, donateurs, et à tous ceux qui rendent cette tâche possible : merci. Ce qui a été accompli au cours de ces 25 années revêt aujourd'hui plus d'importance que jamais, et doit servir comme tremplin pour aller de l'avant. Nous entrons dans le prochain chapitre d'African Parks en nous appuyant sur notre personnel et nos partenariats, et nous engageons à relever les défis à venir avec la clarté, l'intégrité et la vision à long terme qu'exige cette mission primordiale.

**Cordialement, Vas Narasimhan**



Les premières écogardes féminines du Mozambique ont rejoint l'unité d'écogardes qualifiés du Parc national de l'archipel de Bazaruto © Andrew Macdonald

# Perspectives du terrain



**PETER FEARNHEAD**  
PDG d'African Parks

Lorsque nous avons fondé African Parks (AP) il y a 25 ans, nous étions convaincus qu'une organisation, en partenariat avec des gouvernements, pouvait assurer la gestion à long terme de parcs nationaux à condition que cette démarche s'inscrive dans le cadre de structures solides de gouvernance et de responsabilité. Nous avons également vu dans cette approche une opportunité, pour un secteur déjà sous pression en raison de la diminution des ressources publiques, pour débloquer des financements supplémentaires. À l'époque, ce n'était pas ainsi qu'étaient gérés ou financés les parcs nationaux, et instaurer la confiance avec nos premiers partenaires gouvernementaux a nécessité du temps, de l'engagement et une conviction commune. Qu'ils aient été disposés à explorer une approche différente est tout à leur honneur ; ce faisant, ils ont contribué à mettre en place un modèle aujourd'hui largement reconnu dans la gestion et le financement des zones protégées. Un quart de siècle plus tard, je doute qu'un seul d'entre nous ait pleinement mesuré à quel point ce parcours serait rude et complexe, mais nous savions qu'il exigerait des décennies plutôt que des années et que tout dépendrait des personnes et des institutions qui choisiraient d'œuvrer à nos côtés.

En 2025, AP a fêté ses 25 ans d'existence – mais cet anniversaire a bien failli se dérober à nous. Au cours de cette période, nous avons connu des phases de progrès constants, mais également des situations pénibles et instables. Tout cela a demandé de la constance, de la patience et une volonté d'apprendre et de s'adapter. Mais, avant tout, il s'est agi d'un effort collectif – avec nos équipes sur le terrain, nos partenaires gouvernementaux, les communautés locales, les donateurs et les organisations partenaires.

« 25 ans d'impact collectif » : l'intitulé de cette année reflète cette réalité. Il rend hommage aux partenariats et aux dispositifs qui sous-tendent notre action et les progrès accomplis, tout en indiquant la prochaine étape que nous appelons de nos vœux : gérer 30 zones protégées d'ici 2030 avec la même rigueur et vision de long terme.

Le résumé qui suit livre un aperçu des détails opérationnels. Nous avons sélectionné dans les présentations des différents parcs un thème ou un épisode ayant caractérisé chacun d'entre eux en 2025. Je partage également ici quelques moments personnels et réflexions sur cette année écoulée.

J'ai passé une partie de 2025 à visiter plusieurs des régions sous notre gestion, notamment les plaines de Liuwa en Zambie – là où, à bien des égards, a débuté notre aventure. Les moments passés dans ces lieux ainsi que ma rencontre avec le Litunga, le roi du Barotse Royal Establishment (BRE), m'ont replongé dans ces premières années. Le rôle moteur du Litunga a été déterminant pour la protection de Liuwa, et a également permis de jeter les bases de notre tout premier partenariat de gestion, signé en mai 2003 avec le BRE et le Gouvernement zambien. Le leadership du Litunga et son amitié perdurent à ce jour, et ce fut un honneur de travailler à ses côtés ces 25 dernières années.

Je me suis également rendu au Bénin, où nos équipes continuent d'opérer dans des conditions très pénibles dues à l'insécurité extrême causée par des militants extrémistes du Burkina Faso. Malgré ce contexte, leur moral et leur détermination étaient impressionnants, tout comme leur engagement vis-à-vis de ces territoires et des communautés qui y sont implantées. Je me suis également rendu au Tchad à plusieurs reprises, tant pour rencontrer notre partenaire gouvernemental que pour passer du temps avec les équipes de terrain, qui viennent de vivre une année éprouvante. J'observe régulièrement, au cours de ces visites, le degré d'implication de la part du personnel d'APN, de nos partenaires ou des communautés avec lesquelles nous œuvrons ; il participe à la résilience de ces écosystèmes et leur capacité à perdurer.

Cette année a mis notre organisation à rude épreuve. Nous avons dû composer avec des évolutions majeures du financement international, notamment le retrait de l'USAID du cadre général de l'aide au développement ; nous avons traversé une période d'incertitude concernant nos mandats au Tchad ; et nous avons mis en œuvre les recommandations issues de l'enquête

indépendante sur les exactions commises dans le Parc national d'Odzala-Kokoua. Rien de tout cela n'a été simple. Mais la conservation à cette échelle est rarement linéaire, et les défis auxquels nous sommes confrontés, et la manière dont nous y répondons, concourent à notre résilience. Le plus important est que le travail de terrain se soit poursuivi – de manière soutenue, sans interruption et sans perdre de vue nos objectifs.

Pour l'avenir, notre ambition de gérer 30 aires protégées d'ici 2030 reste à notre portée. Plus vital encore, notre croyance dans l'approche qui nous a menés jusqu'ici est aussi forte aujourd'hui qu'à

l'origine. Des espaces naturels de cette envergure ne peuvent perdurer que grâce à des partenariats, à une présence constante et à la persévérance requise pour maintenir le cap dans les périodes difficiles.

À nos partenaires gouvernementaux, aux communautés avec lesquelles nous collaborons, à nos donateurs qui rendent ce projet possible et à nos équipes sur le terrain qui le mettent en œuvre : merci. Les progrès que nous avons accomplis sont le fruit d'un effort collectif, tout comme nos responsabilités futures.

**Merci pour votre soutien indéfectible.**  
**Peter Fearnhead**



Papillon Atlas à anneaux blancs, Parc national de la Garamba, RDC © Marcus Westberg



*Ci-dessus : Le Parc national d'Iona, en Angola, offre des formations et des opportunités aux populations locales © Emma Badger*

## Résumé exécutif de 2025

### Croissance et développements en matière de partenariats

Vers la fin de l'année, nous avons signé un nouveau partenariat de gestion à long terme avec l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) portant sur le Parc national de Kundelungu, situé dans le sud-est de la République démocratique du Congo. Kundelungu est un bassin versant essentiel qui, composant une partie des sources du réseau hydrographique du fleuve Congo, contribue à la biodiversité et au maintien des communautés en aval. Les travaux ont débuté avec une diligence raisonnable environnementale et sociale, la mobilisation des acteurs et une planification en amont, de manière à faire reposer la mise en œuvre sur une compréhension claire du territoire et des priorités locales.

Notre partenariat avec l'ICCN dans le Parc national de la Garamba a également été renouvelé pour dix

années supplémentaires, prolongeant ainsi une relation amorcée en 2005.

L'annulation puis le rétablissement, dix jours plus tard, des accords de gestion avec le Tchad ont été pilotés avec prudence. Le fait d'avoir tant investi dans le développement communautaire et la mobilisation des parties prenantes en faveur de la conservation, aux niveaux local et national, autour des trois parcs et sur de nombreuses années, a joué un rôle crucial dans la réévaluation de cette décision, et le Gouvernement tchadien et African Parks (AP) se sont engagés à conclure en 2026 de nouveaux accords portant sur les trois parcs et le site d'Aouk-Keita. Bien que cette période ait été extrêmement difficile pour tous, en particulier nos 550 employés, les activités se sont poursuivies à Zakouma, Siniaka Minia et l'Ennedi, et nous restons profondément attachés au Tchad et à ces partenariats.

En Éthiopie, le Parc national de Gambella est passé de la phase de transition à celle d'une entreprise pleinement opérationnelle : différentes études ainsi qu'une diligence raisonnable sociale ont été conduites en vue d'un plan de gestion, actuellement en cours d'élaboration avec

les acteurs locaux. Au Mozambique, l'accord tripartite conclu avec le Gouvernement et Conservation International a jeté les bases d'une stratégie marine unifiée dans le paysage marin d'Inhambane, dont fait partie le Parc national de l'archipel de Bazaruto. Les nouveaux locaux administratifs et les bases opérationnelles de Bazaruto ont été inaugurés par S.E. Daniel Francisco Chapo, Président du Mozambique. Les déchets plastiques, transformés en pavés, ont fourni une grande partie des matériaux de construction – un exemple concret d'économie circulaire mise en œuvre sur le terrain.

Suite à des négociations approfondies avec le Barotse Royal Establishment et le Gouvernement de la Zambie, le renouvellement du mandat des Plaines de Liuwa devrait être finalisé en 2026 ; il intégrera également une grande partie de la Zone de gestion de la faune sauvage du Haut-Zambèze occidental, composante importante de l'écosystème de Liuwa.

S'appuyant sur des analyses réalisées précédemment par AP, une nouvelle évaluation menée en collaboration avec la Fondation Rob Walton, la Société zoologique de

Francfort et la Wildlife Conservation Society a abouti à la création du Keystone Protected Areas Partnership (Partenariat pour les zones protégées essentielles d'Afrique). Celui-ci vise à identifier un ensemble de zones protégées susceptibles de générer un impact écologique et socio-économique proportionnellement plus important à l'échelle du continent – les zones Keystone – et définit un cadre pratique, fondé sur des données factuelles, pour orienter les investissements et la coordination. Il a également permis de débloquer pour leur gestion un financement primordial de la Fondation Rob Walton.

### Conservation et monitoring de la biodiversité

Rhino Rewild, cette action visant à réensauvager 2 000 rhinocéros blancs du Sud au cours des dix prochaines années, continue de prendre de l'ampleur. En 2025, 256 rhinocéros ont été transférés vers des zones sûres et bien gérées, portant leur total à ce jour à plus de 630. Ainsi, 70 individus ont été transférés à l'Akagera, au Rwanda, et 24 à la Garamba en RDC. Ces opérations complexes nécessitent une coordination minutieuse entre autorités nationales, vétérinaires, logisticiens et

*Ci-dessous : Dans le Parc national de la Pendjari, au Bénin, la conservation passe par le monitoring et le baguage de la faune © Marcus Westberg*



gestionnaires des parcs ; chacune est exigeante sur les plans physique et logistique, et comporte des risques réels. Leur poursuite en toute sécurité est le résultat d'années de coordination et de partage d'expertise entre les équipes, les autorités et les partenaires.

La réintroduction a concerné également 13 autres espèces et 2 217 animaux en 2025 : des élands, des buffles et des zibelles ont été transférés dans la réserve de Matusadona, au Zimbabwe ; en Zambie, des déplacements à grande échelle de gnous et de zèbres ont raffermi les populations de Kafue ; dans les plaines de Liuwa, le bubale a fait son retour, cinquante ans après son extinction locale. Le transfert d'animaux s'inscrit dans un large processus visant à restaurer la fonction écologique d'un écosystème, et à en maintenir les effectifs dans des circonstances souvent complexes et imprévisibles. Ces 25 dernières années a été transféré un total de 11 610 animaux, issus de 37 espèces dont 18 ont été réintroduites après avoir disparu au niveau local.

Nous avons continué d'améliorer la mesure des résultats écologiques. L'ADN environnemental, le projet pilote d'évaluation du réseau écologique moléculaire et le partenariat BIOSCAN ont tous développé notre connaissance de la biodiversité à des degrés que les études traditionnelles ne peuvent atteindre et permettent une meilleure prise de décisions – depuis la gestion des incendies et de l'eau au contrôle des espèces invasives et à la connectivité écologique.

*Ci-dessous : En 2025, 24 rhinocéros blancs du Sud ont été transférés au Parc national de la Garamba, en RDC © Wiki West*



Il reste essentiel de faire appliquer la législation en matière de conservation pour que soit respectée et soutenue la législation nationale relative aux zones protégées. En 2025, les écogardes ont effectué au total 310 185 jours de patrouille, ôté 25 000 pièges et confisqué 235 armes illégales, auxquelles se rajoutent 250 armes à feu remises à titre volontaire. Depuis la création d'AP, les écogardes ont passé au total plus de 2,4 millions de journées sur le terrain et en patrouille. Ce travail physiquement exigeant s'effectue souvent dans des environnements difficiles.

**Conditions de vie et programmes entrepreneuriaux**

En 2025, plus de 33 000 personnes ont participé à des actions de soutien aux moyens de subsistance dans nos aires d'intervention. Englobant l'apiculture, la pêche, l'agriculture et d'autres petites structures, elles sont conçues localement et évoluent en permanence. Bien qu'elles ne soient pas toutes couronnées de succès immédiats, elles contribuent, au fil du temps, à stabiliser les revenus des foyers et à exploiter durablement les ressources naturelles.

L'éducation reste l'un de nos investissements les plus importants. Nous avons octroyé plus de 2 200 bourses et dispensé des formations professionnelles ; 395 écoles ont reçu des aides pour améliorer les infrastructures, rémunérer les enseignants et pourvoir aux cantines scolaires. Cette année, plus de 20 000 enfants ont visité des parcs.



*Ci-dessus : Le Parc national de Matusadona, au Zimbabwe, abrite pléthore d'espèces fauniques, notamment des léopards, des lions et de multiples variétés d'antilopes © Fothergill Island*

Beaucoup d'entre eux découvrent pour la première fois les paysages et la faune qui composent leur patrimoine, mais qu'ils méconnaissent en raison de leur éloignement, des frais de déplacement ou de difficultés pratiques.

En 2025, près de 100 000 personnes ont bénéficié d'une prise en charge médicale grâce aux cliniques et services mobiles pris en charge par les parcs. Les mesures prises en matière de santé féminine, notamment les soins prénatals, touchent désormais davantage de patientes et réduisent les risques maternels et néonataux. Dans bon nombre de ces régions reculées, l'accès aux soins est limité et les besoins dépassent de loin l'apport d'un seul intervenant.

Comme partout en Afrique où ils coexistent, les hommes et la faune connaissent, sur les territoires que nous administrons, des conflits dont la résolution demeure un sujet épineux et quotidien, qui ne fera que s'intensifier parallèlement à la pression exercée sur les terres. En 2025, la tension a baissé dans des zones spécifiques grâce à des interventions ciblées : points d'accès à l'eau pour dévier les déplacements des éléphants au Soudan du Sud, clôtures gérées par les communautés au Malawi, assurances récoltes en République du Congo, jardins protégés au Zimbabwe. Ces mesures ont toutes été élaborées localement et adaptées au contexte spécifique sur le terrain ; si elles contribuent à atténuer les impacts des conflits, elles ne sont pas de nature à les éliminer totalement.

À l'échelle du réseau, nous avons continué de privilégier les achats auprès des fournisseurs des environs, réinjectant ainsi la majeure partie des dépenses opérationnelles dans les économies locales – un impact souvent sous-estimé de la bonne gestion des aires protégées.

**Résilience financière et génération de revenus**

Le contexte opérationnel a été marqué en 2025 par des contraintes géopolitiques et économiques, dues notamment à des modifications dans le financement des donateurs et à une incertitude générale sur le plan économique. L'annulation du programme de financement du Gouvernement américain a entraîné une perte de plus de 8 millions \$US sur le budget annuel et de 16 millions \$US supplémentaires sur les financements contractuels jusqu'en 2028. Notre réaction immédiate a consisté à réduire nos coûts, prioriser les activités essentielles et collaborer avec nos partenaires pour combler d'ici novembre un déficit global de 25,4 millions \$US. Les opérations se sont malgré tout poursuivies sans interruption ni suppression d'emplois : dans nombre de régions où nous menons nos actions, où les parcs comptent généralement parmi les principaux employeurs, ces postes sont cruciaux non seulement pour le fonctionnement des parcs mais aussi pour les économies locales. Nous restons profondément reconnaissants envers nos partenaires financiers pour leur soutien continu, en particulier durant cette période.



**Ci-dessus :** Dans la Réserve faunique de Majete, au Malawi, des techniciens spécialisés assurent à plein temps l'entretien de la clôture de délimitation, conçue pour empêcher le passage des prédateurs et des éléphants © Marcus Westberg

Les mécanismes de financement liés à la nature, notamment le carbone, ont connu des progrès significatifs ; ainsi, cette année a marqué les premiers versements effectués au Chinko à des fonds communautaires, lesquels soutiennent des objectifs prioritaires sélectionnés au niveau local et définis par des structures de gouvernance désignées par les communautés elles-mêmes.

De même, lors de discussions houleuses avec le développeur d'un projet carbone basé aux États-Unis mais chargé d'un projet carbone au Malawi, nous avons évoqué nos préoccupations concernant la méthodologie et la répartition des bénéfices entre les sites et les acteurs du projet. À Kafue, un nouveau projet carbone axé sur la gestion des incendies a franchi l'étape de la validation.

Les recettes touristiques ont augmenté de 8 % pour atteindre 17,8 millions \$US sur l'ensemble du portefeuille. Cette progression a été rendue possible par des investissements accrus dans les infrastructures et la qualité de l'expérience visiteurs : plusieurs nouveaux lodges et camps ont ouvert leurs portes dans différents

parcs, et d'autres aménagements sont prévus pour 2026. Nyungwe a inauguré le Munazi Lodge et l'une des plus longues tyroliennes d'Afrique, l'Ennedi a ouvert le Camp Oundubha, et à Matusadona l'Albida Camp a accueilli ses premiers clients. Majete a dépassé le million \$US de recettes annuelles pour la première fois. L'Akagera a été désigné comme l'une des meilleures destinations mondiales 2026 par le National Geographic et récolté plus de 5 millions \$US de recettes, atteignant ainsi une viabilité financière totale – une étape primordiale.

#### Mesures de sauvegarde et gouvernance

L'enquête indépendante menée par Omnia sur les exactions commises dans le Parc national d'Odzala-Kokoua a conduit à fournir des efforts considérables pour renforcer les mesures de sauvegarde et les systèmes de protection des droits humains. Le Projet pluriannuel Bomoko vise ainsi à intégrer à nos opérations toutes les recommandations d'Omnia, parallèlement à celles formulées par d'autres spécialistes des droits humains, notamment un ethno-anthropologue venu en renfort de l'équipe d'Odzala et notre conseiller indépendant en

matière de droits humains et de justice pénale. Ce projet, bien que s'inscrivant dans une dynamique pluriannuelle, a déjà enregistré cette année des progrès significatifs. Un panel indépendant composé de spécialistes africains du droit et des droits humains a été chargé de superviser le Mécanisme de traitement des plaintes, et le sous-comité chargé des droits et des garanties, rattaché au conseil d'administration d'AP, a tenu sa première réunion. Les avancées ont été importantes, bien que non sans complexité, et le travail se poursuit avec les autorités et les communautés pour harmoniser les dispositifs, la formation et la gestion des responsabilités.

#### La voie à suivre

Durant la prochaine décennie, la conservation en Afrique sera mise à l'épreuve comme jamais elle ne l'a été au cours des vingt-cinq dernières années. L'instabilité climatique évolue plus rapidement que ne le prévoient les modèles sur lesquels reposent les plans de gestion des parcs. Parmi les facteurs systémiques façonnant ces sites, citons la pression démographique, les changements d'affectation des terres résultant de l'expansion des zones d'habitation et des activités extractives, ainsi

que les évolutions politiques. Dans le même temps, l'importance de ces milieux naturels n'a jamais été aussi manifeste. La manière dont seront gérées les aires protégées africaines au cours des prochaines décennies déterminera bien plus que les enjeux liés à la biodiversité : elle conditionnera la sécurité de l'approvisionnement en eau pour des centaines de millions de personnes, la stabilité et la résilience des régions, la viabilité des économies rurales dans de vastes parties du continent, et la préservation des systèmes qu'entretiennent ces territoires pour les communautés qui en dépendent.

Il ne s'agit pas de garder ces lieux de toute évolution, mais d'accompagner le changement tout en les maintenant opérationnels. Cela passe par des partenariats durables – avec les gouvernements qui détiennent l'autorité ultime sur ces territoires, avec les communautés qui y vivent, avec les donateurs qui restent fidèles à leurs engagements même lorsque fluctuent les cycles de financement – et, de notre côté, par la volonté de rester sur place, d'apprendre et de nous adapter. Les difficultés vont aller grandissant dans les années à venir, mais nous entendons malgré tout persévérer : ces territoires et leurs populations le justifient pleinement.

**Ci-dessous :** Le Parc national de Siniaka Minia apporte son concours à des groupements féminins produisant de l'huile de balanite et du beurre de karité © Irene Galera

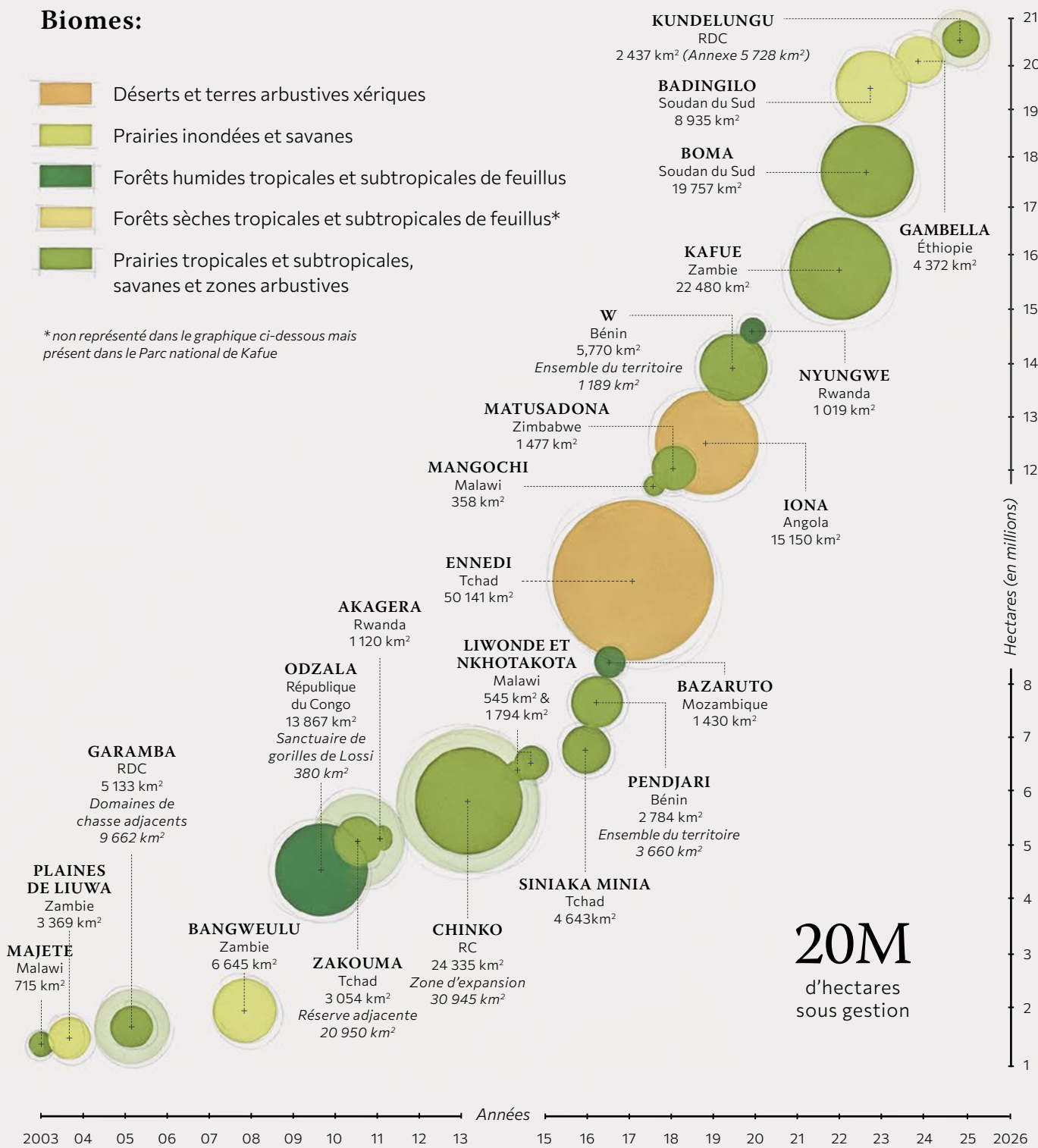
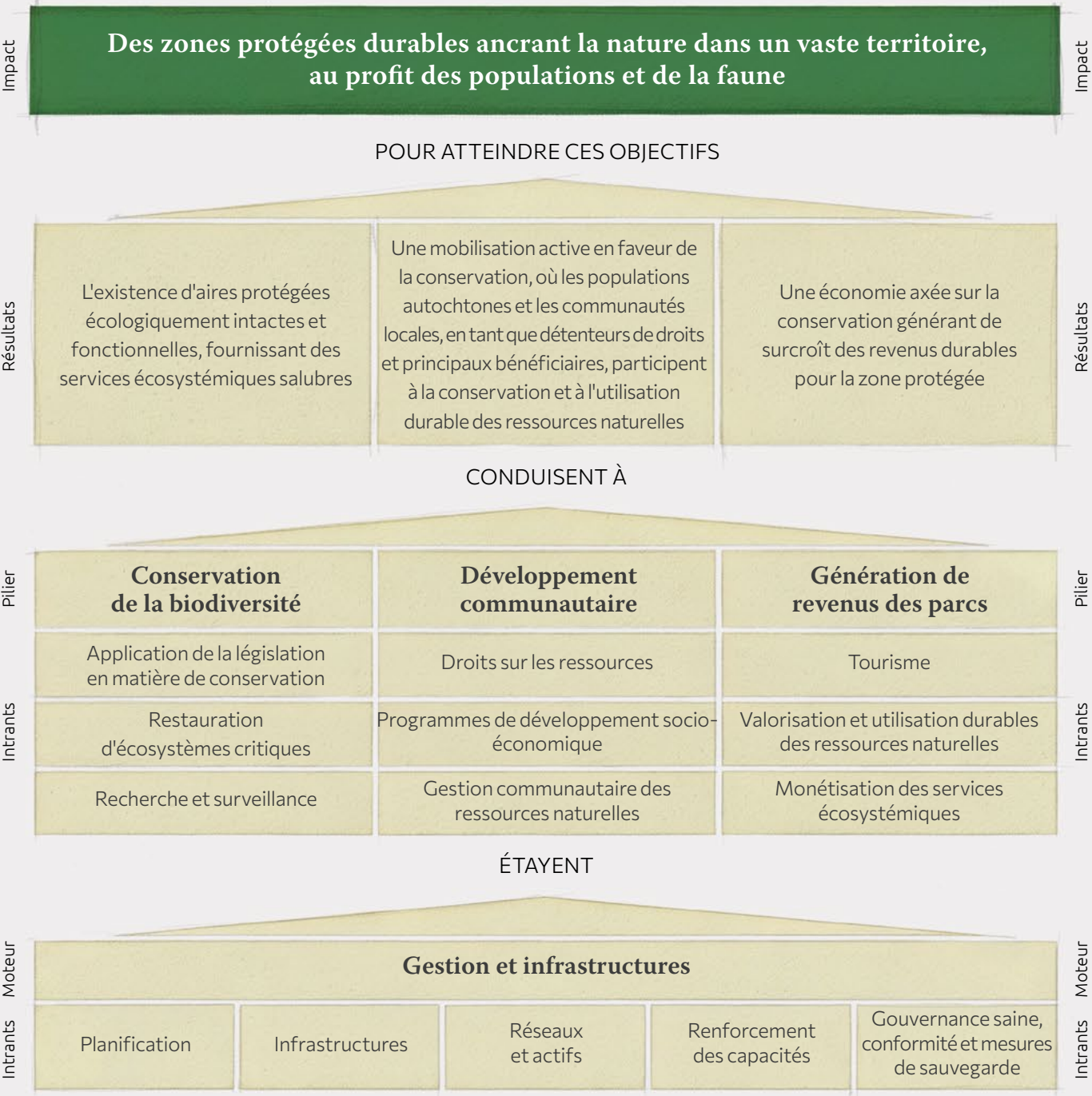


# Notre modèle

La restauration et la gestion durables des zones protégées bénéficient à la fois aux populations et à la faune. Il y a 25 ans, African Parks a été le premier à proposer, dans cette optique, le modèle du partenariat public-privé, aux termes duquel nous assumons toutes les fonctions gestionnaires des parcs et rendons compte à 100 % à nos partenaires gouvernementaux, lesquels en demeurent les propriétaires et les décisionnaires. Nous y parvenons grâce à des partenariats de gestion à

long terme (mandats), à la mise en place de solutions de financement (ressources) et à la constitution sur place de l'unité administrative du parc (gestion). Chaque projet dispose de sa propre entité juridique et de son propre conseil d'administration local, représentant les principaux acteurs. Dans chaque parc sont mis en œuvre trois piliers intégrés, étayés par la gestion et l'infrastructure (ci-dessous), dans le but de lui assurer une durabilité écologique, sociopolitique et financière.

## Les trois piliers clés de la gestion



## Nos lieux d'intervention

En partenariat avec les gouvernements et les communautés de 13 pays, African Parks assure la gestion efficace de 24 zones protégées d'une superficie totale de plus de 20 millions d'hectares. Ce portefeuille diversifié englobe cinq des sept principaux biomes d'Afrique. Notre

objectif consiste à gérer durablement, d'ici 2030, 30 zones protégées couvrant 30 millions d'hectares et à concourir ainsi à une ambition plus vaste : sécuriser et valoriser de manière pérenne 30 % des écosystèmes d'Afrique et l'importante biodiversité qu'ils renferment.

# Retour sur 25 ans d’African Parks

ENTRETIEN AVEC PETER FARNHEAD, PDG

## Du point de vue de l’objectif premier, quel a été l’impact collectif d’African Parks au cours de ces 25 années ?

Tout d’abord, la conservation n’est jamais « achevée ». Un parc national qui existe sur le papier n’existe pas nécessairement dans la réalité. Ces zones doivent être gérées de manière volontaire et efficace pour survivre, sinon elles disparaissent – souvent dans l’indifférence générale.

Cela dit, l’impact collectif sur 25 ans est considérable. African Parks, en partenariat avec des gouvernements et des communautés locales, assume actuellement la gestion de 24 zones protégées réparties dans 13 pays, sur une superficie de 20 millions d’hectares. Ces écosystèmes englobent des forêts tropicales et d’afromontane, des savanes, des prairies, des zones humides, des zones boisées, des biomes côtiers marins et désertiques. Ils se situent aux sources de quatre des cinq plus grands fleuves d’Afrique et composent le portefeuille de zones protégées probablement le plus diversifié au monde sur le plan écologique. Leur préservation a exigé un travail soutenu : plus de 2,5 millions de journées de patrouille des écogardes, 300 000 pièges et collets désinstallés, 3 650 armes illégales et 250 000 cartouches confisquées. Dans le cadre de la restauration de la fonction écologique, nous avons transféré 11 610 animaux de 37 espèces, dont 18 avaient disparu de la région.

Plus d’un milliard \$US a été investi en Afrique au cours des 25 dernières années, dont près de 70 % ont été directement réinjectés dans les structures économiques locales. Nous avons accueilli dans nos parcs plus de 1,4 million de visiteurs payants, venus pour la plupart de la région même, et avons fait bénéficier 200 000 personnes issues des communautés locales de sorties pédagogiques gratuites. Nous avons délivré des soins médicaux à plus de 650 000 patients au cours de ces dix dernières années et employons actuellement plus de 6 000 collaborateurs. En 2025, nous avons construit 22 écoles et en avons épaulé près de 400 par le biais de denrées alimentaires ou de matériel ; plus de 2 000 élèves bénéficient de bourses d’étude complètes.

Ces chiffres ont leur importance. Mais moins que ce qu’ils représentent : des environnements fonctionnels, des

communautés investies dans leur avenir et un partenaire sur lequel peuvent compter les gouvernements.

## Y a-t-il un élément en particulier dont vous êtes particulièrement fier ?

Chaque parc mérite d’être célébré pour tel ou tel aspect, et chacun offre une opportunité d’apprentissage pour les autres. Citons ainsi le renforcement des droits de pêche traditionnels pour les communautés des plaines de Liuwa ; les équipes Echo/Tango qui permettent au Chinko un pastoralisme compatible avec la conservation ; le repeuplement intégral de toutes les espèces de grands mammifères à Majete ; ou encore la pleine viabilité financière atteinte par l’Akagera. Chacun de ces exemples représente des années de travail d’équipes dévouées et de partenaires mobilisés.

Si je devais en choisir un en particulier, toutefois, ce serait d’avoir initié une démarche de gestion collaborative désormais adoptée par des gouvernements et des communautés à travers l’ensemble du continent. Ce modèle a fait ses preuves : nous assurons directement la gestion de 24 zones, mais nos partenaires de l’incubateur en gèrent sept autres et il existe désormais plus de 50 sites administrés de manière similaire dans toute l’Afrique. Il a pris une ampleur qui dépasse notre propre structure, ce qui était d’ailleurs l’objectif initial.

## Avez-vous des regrets ?

Nous avons commis de nombreuses erreurs au long de ce parcours, mais je fais une distinction entre erreurs et regrets : les erreurs peuvent normalement être corrigées, pas les regrets.

Le Parc national de l’Omo, en Éthiopie, est un véritable regret. Nous nous en sommes retirés en 2008, sous la pression extérieure d’une organisation internationale de défense des droits à laquelle nous n’avons pu tenir tête. Nous n’aurions pas dû. Quelques années plus tard seulement, le parc était en grande partie planté de canne à sucre – une situation aux conséquences dévastatrices pour la biodiversité et les communautés qui dépendent de ce milieu naturel.

Nous ne nous sommes pas impliqués dans certaines régions, ou n’avons pas aidé assez rapidement certains territoires, ce qui a été fatal pour la nature et fragmenté ces écosystèmes.

## Quelle leçon avez-vous tirée de ces expériences ?

Celle qui me vient le plus spontanément à l’esprit est

la nécessité absolue du leadership. Dans la mesure où notre approche était véritablement novatrice, elle exigeait des personnalités spécifiques, prêtes à envisager et concevoir une proposition différente, et assez courageuses pour agir en conséquence.

Que ce soit Son Altesse Royale le Litunga Lubosi Imwiko II, qui a soutenu notre intervention dans les plaines de Liuwa, ou Leonard Sefu, directeur des Parc nationaux et de la Faune sauvage au Malawi, derrière chaque engagement s’est trouvé un dirigeant prêt à embrasser l’innovation. Ce type de leadership n’est pas accessoire au modèle ; il en est le fondement.

Ce n’est pas une exigence ponctuelle. Plus le partenariat est approfondi et sincère, plus les deux parties sont en mesure d’œuvrer ensemble.

## Quelle est la « recette secrète » d’African Parks ?

Il m’est difficile d’être précis, mais je citerai quelques éléments. La clarté de l’objectif est primordiale. Nous savons qui nous sommes – une organisation gestionnaire de zones protégées – et ne nous en écartons pas. Ensuite, un véritable engagement dans la durée. Nous ne menons pas de projets à court terme. Nous signons des mandats à long terme et les respectons, ce qui modifie le comportement des gouvernements et des communautés à notre égard, de même que la gamme des possibilités au fil du temps.

La qualité et la motivation de notre personnel sont au cœur de tout cela : toutes ces personnes, profondément liées au continent et à ses territoires, mettent au quotidien cet attachement au service de leur travail. Les structures de gouvernance, quant à elles, leur donnent la liberté, l’autorité et la responsabilité nécessaires pour le mener à bien.

Le succès de nos partenariats réside en partie dans notre aptitude à savoir quand dire non. Lorsqu’un partenaire gouvernemental potentiel ne peut s’engager à respecter les conditions du mandat que nous savons indispensables à l’efficacité de l’action, nous préférons marquer une pause plutôt que de mettre chacun en situation d’échec. Il ne s’agit pas de rigidité, mais plutôt de discipline et de résultats.

Enfin, nous essayons de nous regarder honnêtement dans le miroir. Nous commençons des erreurs, et lorsque cela arrive, nous tentons de les identifier, de les comprendre et, surtout, de les corriger. Ce type de conscience institutionnelle ne vient pas naturellement

aux organisations ; elle doit être activement cultivée. L’apprentissage est une attitude, et non un simple épisode.

## À quoi ressembleront les 25 prochaines années pour African Parks et la conservation en Afrique ?

La nature et la faune sauvage ont façonné chaque culture de ce continent, où des centaines de millions de personnes dépendent des services écosystémiques de ses territoires. Une Afrique qui perd des éléments majeurs de son patrimoine naturel sera un continent appauvri – sur les plans écologique, économique et culturel, ainsi que sur d’autres plans encore, plus ardues à quantifier mais non moins réels.

Les pressions s’intensifient. Les intérêts liés aux activités extractives, les changements dans l’emploi des terres, la croissance démographique, l’instabilité climatique : ce sont là des facteurs structurels, non des problèmes temporaires. Les arguments en faveur de l’instauration de sites protégés et gérés de manière durable n’ont jamais été aussi solides, mais la marge de manœuvre s’amenuise. Dans notre propre secteur, nous devons tout simplement faire plus et mieux : élargir notre champ d’action et renforcer notre impact.

L’Africa Keystone Protected Areas Partnership, développé en collaboration avec la Fondation Rob Walton, la Wildlife Conservation Society et la Société zoologique de Francfort, apporte une orientation et des ressources cruciales à l’échelle du continent. Il est de notre responsabilité, en tant qu’acteurs de terrain, de traduire cet engagement en actions concrètes répondant à ses objectifs : la sauvegarde de 162 zones et de leurs territoires.

Nous nous sommes fixés pour objectif de gérer 30 zones protégées d’ici 2030 et d’investir plus largement dans cette sphère par le biais de notre Programme d’incubation et de l’African Conservation Academy.

Mais la réponse honnête est la suivante : nous devons persévérer dans cette voie au cours des années difficiles à venir, et redoubler d’efforts. Si, dans 25 ans, les dirigeants d’African Parks se réunissent pour un échange de ce type – méditant sur ce qu’ils ont dû apprendre et ce qui a fait ses preuves –, ce sera un succès.

Sur plus de 3 000 km² de prairies et de plaines inondables dans l’ouest de la Zambie, le Parc national des plaines de Liuwa accueille la deuxième plus importante migration de gnous © Marcus Westberg

# Notre impact en chiffres

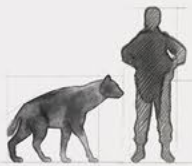
African Parks assure la gestion efficace de zones protégées grâce à des partenariats à long terme avec des gouvernements et des communautés, lesquels permettent de protéger les services écosystémiques, de renforcer les avantages socio-économiques et d'établir la sécurité et la gouvernance. Nous examinons ici notre impact, ainsi que les domaines dans lesquels nous avons renforcé notre aptitude à sauvegarder à long terme la biodiversité au profit des populations et de la faune.

**DURABILITÉ SOCIO-POLITIQUE** Des zones protégées bien gérées favorisent des services écosystémiques sains, assurant aux communautés de bonnes conditions matérielles. Avec une gestion et des ressources adéquates, celles-ci bénéficient d'un meilleur accès aux soins et à l'éducation : cela améliore leur qualité de vie, renforce leur participation active et suscite en leur sein un soutien solide en faveur de la conservation.



151 000

personnes ont eu accès à des soins médicaux pris en charge par African Parks



15 000 +

personnes ont bénéficié de mesures d'atténuation des conflits homme-faune



\$2,3M<sup>US</sup>

de financements mis à la disposition des communautés



\$2,1M<sup>US</sup>

de revenus générés par les communautés grâce à des programmes entrepreneuriaux



395

écoles aidées, 176 enseignants soutenus et 22 bâtiments scolaires construits



34 000

personnes touchées par l'éducation à l'environnement et 22 000 enfants affiliés à des clubs de protection de la faune



386 000

personnes ont participé à des campagnes de sensibilisation

L'ENQUÊTE CCI 2025 A ENREGISTRÉ UNE AUGMENTATION DU SENTIMENT POSITIF GLOBAL, PASSÉ DE 61 % À 69 %\*

| Avantages   | Coûts       | Engagement  | Attitude    | Justification |
|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------|
| 51 % → 64 % | 46 % → 56 % | 66 % → 75 % | 60 % → 71 % | 76 % → 77 %   |

\*L'indice Constituency for Conservation Index (CCI) est une enquête quantitative dont le score de positivité, compris entre 0 et 100 %, reflète les perceptions et les attitudes du public à l'égard des zones protégées. Le CCI 2025 a reposé sur 15 406 enquêtes menées dans 17 de ces zones. Il a rajouté deux questions et deux parcs pour lesquels aucune donnée de référence n'était disponible en 2023 ; afin de garantir une comparaison équitable, nous avons exclu ces parcs de l'analyse des changements 2023/2025.

**DURABILITÉ ÉCONOMIQUE** Bien gérées, les zones protégées génèrent des revenus grâce à la création d'emplois, au tourisme et à d'autres programmes de développement durable, stimulant ainsi une économie axée sur la conservation.

\$54,7M<sup>US</sup>

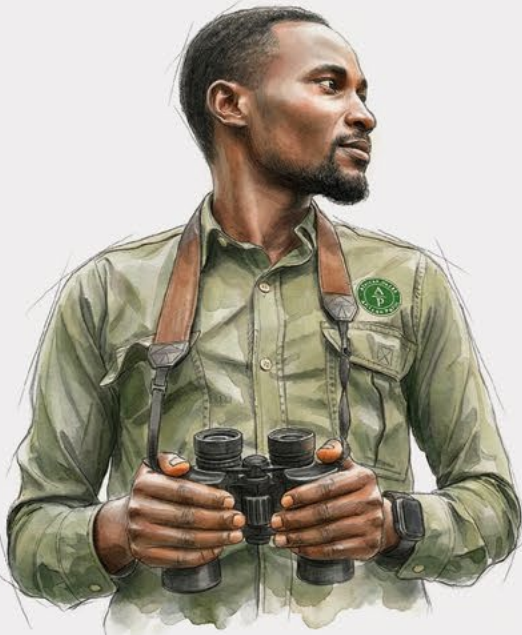
de dépenses totales en salaires dans l'ensemble du portefeuille d'African Parks

\$139M<sup>US</sup>

dépensés dans les parcs et le programme Rhino Rewild  
66 % dépensés localement

188 000

visiteurs payants dans les parcs d'AP en 2025  
dont 59 % de résidents locaux



\$17,8M<sup>US</sup>

générés par les projets commerciaux d'AP en 2025  
soit une augmentation de 8 % par rapport à 2024

\$7,3M<sup>US</sup>

générés pour les parcs grâce à des solutions fondées sur la nature  
soit une augmentation de 35 % par rapport à 2024

\$25,1M<sup>US</sup>

de recettes totales en 2025  
soit une augmentation de 16 % par rapport à 2024

**DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE** Le bon fonctionnement des écosystèmes est indispensable à la survie de l'humanité. Nos chiffres montrent comment nous construisons la résilience écologique dans les zones protégées avec lesquelles nous établissons des partenariats.



235

Armes à feu illégales

5 304

Cartouches

25 000

Pièges à collet

Confisqués en 2025

250 armes à feu additionnelles remises spontanément

17 %\*

de baisse du taux moyen de braconnage



2 217

animaux issus de 13 espèces déplacés en 2025



83 %\*\*

des espèces clés ont vu leurs populations augmenter ou se stabiliser depuis le lancement du partenariat

\*Les taux de braconnage pour 2025 (nombre de carcasses de mammifères détectées par journée de terrain) ont été comparés à la moyenne des trois à cinq années précédentes, en ne prenant en compte que les parcs disposant d'au moins trois ans de données. Le chiffre reflète la baisse moyenne par parc, la médiane étant de 20 %.

\*\*Selon une méthodologie employée à Harvard, Oxford et Princeton. Pour 85 % des espèces en augmentation ou stables, le degré de confiance dans la tendance est moyen à élevé. Cela s'étend à toutes les espèces présentant une tendance à la baisse, mais aussi à au moins la moitié de celles s'étant récemment stabilisées. Les baisses peuvent être dues à des maladies, une compétition accrue ou des facteurs environnementaux.



## Initiatives Clés

# Rhino Rewild

**PRINCIPAUX DONATEURS** Fondation Adessium, Fondation Pershing Square, Fondation de la famille Rathmann, Fondation VGP, Fondation Rob Walton

Le programme Rhino Rewild, qui ambitionne de réintroduire le rhinocéros blanc du Sud dans des écosystèmes où il peut à nouveau jouer un rôle écologique, poursuit sur sa lancée : entamé il y a trois ans, il poursuit son approche structurée selon trois phases, avec des actions menées simultanément sur plusieurs sites.

En 2023, APN s'est rendu acquéreur du plus vaste élevage au monde de rhinocéros blancs du Sud en captivité, situé dans la province sud-africaine du Nord-Ouest. L'objectif était de réintroduire progressivement ses 2 000 rhinocéros dans des aires protégées sécurisées et bien gérées à travers l'Afrique, sur une période de dix ans. Auparavant élevés principalement pour leurs cornes, ces animaux ne pouvaient plus participer aux processus écologiques dans l'environnement confiné où ils étaient maintenus. Rhino Rewild a souhaité inverser cette tendance : concourir à la création de nouvelles populations, au renforcement des populations existantes et au bon fonctionnement des écosystèmes, tout en réduisant les risques pesant sur l'espèce à l'échelle du continent.

Globalement, Rhino Rewild a enregistré un taux de croissance net de la population de rhinocéros de 6,59 % ; depuis son lancement, 632 individus ont été réintroduits dans 16 zones d'accueil.

La phase de sauvetage, qui a débuté par l'acquisition du terrain suite à sa liquidation, se fixe désormais pour objectif d'assurer le bien-être et la stabilité des rhinocéros à mesure que progresse la réintroduction. En 2025, nous avons continué d'accorder la priorité aux infrastructures nécessaires pour assurer les opérations quotidiennes, notamment les logements du personnel, les installations de stockage et le maintien du camp de capture pour la coordination opérationnelle, la mobilisation des donateurs et la capture des rhinocéros en vue de leur translocation. Les activités marchandes mises en place, respectueuses de la conservation, concourent aux recettes commerciales : l'objectif est qu'elles génèrent 5 % du budget du site d'ici 2030.

Les rhinocéros ont reçu une meilleure alimentation, des compléments alimentaires en périodes de sécheresse et des soins vétérinaires le cas échéant ; les jeunes orphelins ont été étroitement surveillés pour faciliter

leur intégration. Les femelles en bonne santé, capables de s'occuper de leurs petits, ont permis de réduire encore le nombre d'orphelins accueillis en 2025 : les 14 jeunes (soit une baisse de 26 % par rapport à l'année précédente) composent le plus faible nombre d'accueils annuels depuis la prise en charge du site par AP. Les mesures de sécurité sont demeurées efficaces : aucun rhinocéros n'a été victime de braconnage cette année, conformément au but d'éliminer le braconnage, ainsi que de poursuivre la réduction de la mortalité due à d'autres causes.

La phase de réensauvagement, ensuite, vise à réintroduire au moins 300 rhinocéros par an sur une période de dix ans. En 2025, 256 d'entre eux ont été transférés vers des aires protégées en Afrique du Sud. Les translocations supplémentaires, retardées par les intempéries, seront achevées en mars 2026. Parmi les rhinocéros déplacés en 2025, 72 ont été transférés vers quatre nouvelles zones d'accueil où ils renforceront les populations existantes. Les réserves membres de la Greater Kruger Environmental Protection Foundation ont accueilli 164 rhinocéros supplémentaires, tandis que deux autres zones protégées en ont reçu respectivement vingt et huit.

Les modalités des translocations varient selon le contexte : certaines consistent en des lâchers uniques avec un monitoring étroit pour évaluer l'adaptation, tandis que d'autres se déroulent par étapes, permettant aux équipes d'évaluer, avant toute nouvelle introduction, l'habitat, le comportement et la dynamique sociale. Cette approche progressive favorise une gestion adaptative et une prise de décision éclairée.

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de plusieurs translocations multinationales dans le cadre de Rhino Rewild : en juin, 70 rhinocéros ont été transportés par avion au Rwanda pour être relâchés à l'Akagera ; en décembre, 24 animaux ont été transférés à la Garamba, en RDC, et huit au Sanctuaire des rhinocéros de Ziwa, en Ouganda. Au cours de l'année ont été sélectionnées sept nouvelles zones d'accueil.

La phase de renouvellement, enfin, vise à la protection et l'intégration à long terme des rhinocéros, si importants dans le maintien de la biodiversité et des processus écosystémiques, une fois réintroduits dans des zones protégées bien gérées. Les aires d'accueil ont poursuivi le partage des données de suivi avec AP – adaptation, naissances et taux de mortalité – de manière à améliorer les pratiques de conservation et de sécurité. Grâce au modèle de gestion d'AP, le rhinocéros joue un rôle d'espèce-parapluie : son apport à l'intégrité écologique et aux habitats profite à d'autres espèces sauvages et aux communautés environnantes.



Depuis le lancement du projet, plus de 600 rhinocéros blancs du Sud ont été transférés de la ferme à d'autres régions © Wiki West

# Programme d'incubation

**PRINCIPAUX DONATEURS**  
Fondation Rob Walton, LGTVP

L’objectif d’African Parks est de gérer 30 aires protégées d’ici 2030, tout en soutenant dix à quinze zones supplémentaires par le biais du Programme d’incubation. Créé en 2018, ce programme vise à soutenir les organisations qui partagent notre vision d’une gestion efficace, responsable et résiliente de ces zones. Nous les aidons à élaborer des accords de gestion avec les gouvernements et partageons avec elles nos cadres de gouvernance, nos structures organisationnelles et nos meilleures pratiques.

En 2025, cette nouvelle plate-forme de renforcement des capacités de conservation a poursuivi sa croissance et ses avancées : expansion des aires protégées administrées par les partenaires, maintien d’un engagement stratégique et technique avec les équipes partenaires, octroi d’un soutien financier ciblé sous forme de subventions. La collaboration renforcée au sein du réseau a conduit à une meilleure harmonisation et à un partage des connaissances.

Conservation Lower Zambezi, qui opère au sein du Parc national du Bas-Zambèze, en Zambie, a été accueillie comme nouveau partenaire. Malheureusement, l’association avec le Mulanje Mountain Conservation Trust, au Malawi, a été interrompue en raison du manque de progrès dans la réalisation du mandat et des jalons à atteindre.

Grâce au généreux soutien de la Fondation Rob Walton, l’aide financière aux partenaires a été considérablement renforcée en 2025, pour atteindre un montant total de 2 millions \$US. Octroyée sous forme de subventions directes à plusieurs organisations, cette aide leur a permis de consolider leurs fonctions opérationnelles prioritaires, d’investir dans des activités de conservation essentielles et d’accélérer la réalisation de leurs objectifs.

Les cinq organisations partenaires du programme gèrent sept zones protégées couvrant plus de deux millions d’hectares à travers toute l’Afrique.

**Noé :** Noé mène des programmes de conservation et de restauration en France et dans cinq pays africains, où il protège des espèces menacées, gère des zones

protégées, appuie des chaînes de valeur respectueuses de l’environnement et sensibilise les communautés, les entreprises et les gouvernements à la nécessité d’agir pour la protection de la biodiversité. Dans le cadre de mandats à long terme, Noé gère le Parc national de Conkouati-Douli (depuis 2021), le complexe Binder-Léré (depuis 2021) et le Parc national de Manda (depuis 2025).

**Forgotten Parks Foundation, RDC (FPF) :** La mission de FPF est d’améliorer la gestion des parcs nationaux et des aires protégées en partenariat avec des gouvernements et des communautés locales, et de donner aux populations les moyens d’agir pour la conservation de la faune et de la flore sauvages. Elle intervient dans des parcs nationaux et des zones protégées d’Afrique présentant une riche biodiversité mais qui, largement méconnus ou oubliés, ne bénéficient pas d’un soutien suffisant pour assurer leur protection à long terme. Depuis 2017, elle gère le Parc national d’Upemba et ses deux réserves de chasse par un partenariat public-privé avec l’Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), et propose également du conseil et un appui technique à des organisations partenaires de conservation en Afrique.

**Enjojo Foundation, Soudan du Sud (EF) :** Enjojo est une organisation de conservation à but non lucratif œuvrant en Ouganda et au Soudan du Sud. Elle vise, à travers la gestion et la conservation d’aires protégées, à favoriser la paix, appuyer les conditions de vie et les entreprises durables des communautés et contribuer ainsi à la stabilité sociopolitique. En 2022, EF a signé un protocole d’accord avec le ministère de la Conservation de la faune et du Tourisme du Soudan du Sud portant sur la cogestion du Parc national de Lantoto (LNP) et la Réserve de gibier de Kidepo (KGR). En collaboration avec le South Sudan Wildlife Service, elle assume la responsabilité de tous les aspects de la gestion des parcs : actions en faveur de la paix et d’une gouvernance inclusive, développement communautaire, conservation efficace des parcs, infrastructures et logistique essentielles, gestion responsable de la faune et des habitats, développement du tourisme et d’autres sources de revenus durables. EF opère actuellement dans le cadre d’un mandat de cogestion avec le Gouvernement du Soudan du Sud.

**Chewore Conservation Trust, Zimbabwe (CCT) :** À partir de son projet pilote à Chewore South, dans la vallée du Zambèze, lancé en collaboration avec la Zimbabwe Parks and Wildlife Authority, le CCT vise à revitaliser et préserver les écosystèmes exceptionnels du pays. Il s’efforce de bâtir une économie durable

axée sur la conservation, dont les populations vivant au contact de la faune de Chewore sont les principaux bénéficiaires. Il assume la responsabilité de tous les aspects de la gestion de la zone de safari de Chewore South, notamment le développement communautaire, la conservation, les infrastructures et la logistique, la gestion de la faune et de son habitat, la promotion de la bonne gouvernance et le développement touristique.

**Conservation Lower Zambezi, Zambie (CLZ) :** ONG zambienne à but non lucratif créée en 1994, gérée par un conseil d’administration bénévole démocratiquement élu chaque année, la CLZ se voue à la conservation à long terme de la faune et à la gestion durable des espaces naturels dans et autour de l’écosystème du Bas-Zambèze. Sur ce vaste territoire de près de 20 000 km², elle opère en étroite collaboration avec le Department of National Parks and Wildlife dans le Parc national du Bas-Zambèze et les zones avoisinantes de gestion de la faune. Par l’application de la loi, la recherche appliquée, l’éducation environnementale et l’engagement communautaire, la CLZ joue un rôle essentiel dans la protection de cette zone de conservation, l’une des les plus importantes de Zambie.

# African Conservation Academy

La gestion des aires protégées ne cesse de gagner en complexité. Leurs responsables évoluent dans des contextes géopolitiques de plus en plus inextricables, tout en devant constamment concilier les priorités écologiques, sociopolitiques et financières pour assurer une durabilité à long terme. Trouver cet équilibre subtil est une tâche ardue. Parmi leurs nombreuses responsabilités, les gestionnaires doivent encadrer des équipes dans des zones reculées, dialoguer avec les communautés locales, garantir les normes de protection les plus strictes, superviser les finances, développer des opportunités commerciales respectueuses de la conservation, gérer des réseaux logistiques et le développement d’infrastructures, et s’adapter à l’évolution rapide des réalités écologiques.

Le capital humain est un facteur déterminant de la

*Ci-dessous : Le Parc national d’Upemba, en RDC, est géré par la Forgotten Parks Foundation, partenaire du Programme d’incubation © Jean Labuschagne*



réussite en la matière. Mais les gestionnaires conscients de l'impératif de cet équilibre délicat et dotés des compétences nécessaires en leadership et gestion holistique disposent de peu d'options pour renforcer leurs compétences : les programmes existants sont trop théoriques, trop longs ou trop coûteux. Alors même que les pays s'efforcent d'élargir leurs objectifs à l'échelle du continent, notamment l'objectif mondial 30x30, raffermir les capacités professionnelles face aux exigences grandissantes de la conservation africaine est devenu une priorité.

Conscients de cette grave insuffisance, AP et le Rwanda Development Board (RDB) se sont associés pour créer l'African Conservation Academy (Académie de la conservation africaine), un centre de formation dédié à ces gestionnaires, proche du Parc national de l'Akagera. Supervisée par l'African Leadership University's School of Wildlife Conservation, cette formation sur mesure vise à renforcer les compétences relatives aux principes essentiels d'une bonne gestion, quel que soit le modèle ou le contexte de travail. Elle couvrira à la fois les compétences relationnelles et l'ensemble des aptitudes techniques nécessaires.

***Ci-dessous :** Les pêcheries coopératives jouent un rôle essentiel dans le développement durable de l'aquaculture et la formation communautaire du Parc national de l'Akagera, au Rwanda © Clément Uwihanganye*

L'Académie sera ouverte aux acteurs de la conservation de tous les secteurs (fonctionnaires, organisations communautaires ou secteur privé) et privilégiera un apprentissage pratique sur le terrain, inspiré de scénarios de gestion réels et de contextes variés. L'Akagera servira de « salle de classe vivante », où apprendre en direct dans un parc en activité mais aussi en constante évolution, et faire le lien entre théorie et pratique.

La conception du campus est quasi finalisée et le curriculum en cours d'élaboration, en collaboration avec la School of Wildlife Conservation et le South African Wildlife College et avec la contribution d'un réseau d'experts. Il reste beaucoup de travail à accomplir, mais la première promotion est néanmoins attendue pour 2027.

Investir dans le capital humain est l'un des leviers les plus puissants pour atteindre une conservation durable et un impact socio-économique positif. En réunissant des partenaires et des experts de toute la région, l'Académie vise à établir une nouvelle norme de formation à la gestion des zones protégées africaines et, ainsi, assurer la relève et la mise en œuvre des priorités de conservation du continent.



***Ci-dessus :** Les Parcs nationaux de Boma et de Badingilo, au Soudan du Sud, abritent sur leurs trois millions d'hectares une grande diversité d'habitats © Marcus Westberg*

# African Keystone Protected Areas Partnership

En 2020, AP a mené une évaluation interne des dernières grandes aires protégées, des « points d'ancrage » relativement intacts d'Afrique. S'appuyant sur des données spatiales, des critères écologiques et plus de vingt ans d'expérience opérationnelle, elle a identifié 161 zones présentant un potentiel écologique et social important.

En 2024, cette recherche a donné lieu à une nouvelle collaboration entre la Fondation Rob Walton, la Société zoologique de Francfort, la Wildlife Conservation Society et African Parks. Fortes de cette première analyse, ces trois organisations ont entrepris une évaluation plus systématique et actualisée, en collaboration avec les experts indépendants Ashley Robson et Peter Lindsey et avec le soutien de la Fondation Rob Walton.

Ce travail a abouti en 2025 à la publication d'un Livre blanc, qui identifie un ensemble d'aires protégées susceptibles d'exercer un impact démesuré sur la biodiversité, ce, au profit des populations et de la faune sauvage.

Si la conservation efficace des paysages requiert diverses approches, disposer de zones protégées bien gérées et désignées juridiquement demeure fondamental : elles préservent les espèces, qui y trouvent des refuges essentiels ; les processus écologiques, qui s'étendent au-delà de leurs limites ; et les services écosystémiques dont dépendent des millions de personnes. Dotées de ressources adéquates, elles peuvent également générer des retombées économiques et écologiques sur les territoires environnants et servir ainsi de « clés de voûte » de systèmes de conservation plus vastes.

L'analyse quantitative a appliqué un ensemble de paramètres conçus pour appréhender à la fois le rôle et l'état de la zone protégée :

**Irremplaçabilité :** son importance pour la survie des espèces, en fonction de la disponibilité d'habitats alternatifs.

**Connectivité :** son importance pour le maintien des liens écologiques dans l'ensemble du réseau.

**Intégrité :** son état évalué en fonction du niveau de pression anthropique et de la dégradation écologique qui en résulte.

Keystone, à l'échelle du continent, se fonde sur des données qui orientent les investissements vers les zones à



**Ci-dessus :** Séances de sensibilisation et de mobilisation des communautés dans le Parc national d’Odzala-Kokoua, en République du Congo © Irene Galera

fort impact potentiel : grâce à des partenariats solides, une gestion durable et des ressources adéquates, ces zones peuvent assurer la stabilité de systèmes nationaux de protection tout en permettant aux avantages socio-économiques et à la conservation de s’étendre à des territoires plus vastes.

Cette plate-forme collaborative vise à fédérer des organisations, des bailleurs de fonds et des gouvernements autour de priorités communes et d'une mise en œuvre coordonnée, et cherche donc à traduire le cadre analytique en actions concrètes.

Tandis qu'AP poursuit ses efforts en vue de son objectif 2030 – soutenir 30 aires protégées à travers l'Afrique –, cette analyse guidera sa stratégie de croissance. Nous nous réjouissons de collaborer avec nos partenaires, les gouvernements et les donateurs désireux de mettre en œuvre et faire progresser ce dessein ambitieux.

## Intégrer les droits humains

L’engagement d’AP en faveur de l’intégration des droits humains dans la conservation se renforce grâce au

Projet Bomoko : ce cadre intégré pluriannuel a été conçu pour consolider les garde-fous et garantir que les avantages de la conservation sont obtenus conjointement avec les populations vivant dans et autour des aires protégées sous notre gestion, et jamais à leur détriment. S’appuyant sur les principes énoncés dans la Déclaration de principes d’AP relative aux droits humains, il traduit ces engagements en améliorations concrètes des systèmes, de la gouvernance et des pratiques au sein du réseau.

2025 a vu des progrès significatifs, tant au niveau institutionnel qu’à celui des parcs. La mise en œuvre du Projet Bomoko a été supervisée par une équipe dédiée, placée sous la direction du directeur du développement communautaire, qui a lancé de nombreuses actions tout au long de l’année – au titre desquelles la nomination et l’intégration du comité indépendant de traitement des plaintes et des délits, l’élaboration de nouveaux manuels opérationnels, et la modernisation des systèmes de gestion des plaintes pour améliorer la transparence, la tenue des dossiers et la responsabilisation. Ces perfectionnements ont été consolidés par un renforcement des capacités d’enquête : quinze gestionnaires ont bénéficié d’une formation formelle aux procédures d’enquête.

La création par le conseil d'administration d'un sous-comité des droits et des garanties, chargé d'assurer une supervision accrue des droits humains, des garanties et de la gouvernance, a constitué cette année une évolution cruciale. Comptant un expert en droits humains, il reçoit des rapports réguliers de la direction sur l'avancement de Bomoko et la manière dont les enseignements sont intégrés aux cadres opérationnels. La gouvernance ainsi étayée garantit que les considérations relatives aux droits humains demeureront centrales, stratégiques et pérennes.

Les évaluations indépendantes ont joué un rôle essentiel dans l’amélioration des politiques et des procédures. Plusieurs ont été commandées dans le but d'évaluer les risques allant à l'encontre des droits humains dans l'application des lois sur la conservation, notamment lors de confrontations entre écogardes et braconniers présumés. Leurs conclusions, qui permettent d’actualiser les procédures opérationnelles standards, renforcent cette démarche de précaution, fondée sur les droits. L'examen approfondi du devoir de diligence environnemental et social effectué dans le Parc national d'Odzala-Kokoua a mis à jour une réduction significative du profil de risque par rapport à 2021, témoignant des progrès réalisés en matière d'atténuation, de supervision et de développement communautaire.

Les capacités ont été considérablement renforcées : plus de 70 cadres dirigeants ont suivi une formation sur les principes des droits humains en matière de

conservation, animée par le conseiller en droits humains et justice pénale d'AP et forgée à partir du programme déjà existant pour les équipes en charge de l'application des lois sur la conservation – ce qui assure l'uniformité des normes internationales applicables à l'ensemble du personnel, de la direction au personnel de terrain.

À l'échelle des parcs, les progrès se sont poursuivis en matière d'accès équitable aux ressources naturelles, concernant en particulier les communautés autochtones et indigènes d'Odzala-Kokoua. De nouveaux forages et des systèmes alternatifs de captage d'eau ont été aménagés dans plusieurs villages, et d'autres sites sont prévus ; ces installations améliorent l'accès à l'eau potable de plus de la moitié des communautés environnantes.

À la suite d'une enquête indépendante réalisée dans le strict respect du droit du travail national, les plaintes exprimées précédemment ont donné lieu à des procédures disciplinaires à l'encontre de huit écogardes. Parallèlement, un cadre global de réparation envers les victimes identifiées est en voie de finalisation.

Le Projet Bomoko témoigne d'un engagement évolutif envers le développement des mécanismes, l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités, ce, pour assurer le respect et la protection des droits humains dans nos opérations de conservation. Les différentes actions menées dans le cadre de Bomoko soutiennent notre volonté d’intégrer pleinement à nos actions ces systèmes et processus de protection.

**Ci-dessous :** Les plaines inondables, les zones boisées, les marais saisonniers et permanents des Zones humides de Bangweulu, en Zambie, abritent des centaines d'espèces de poissons et d'oiseaux © Lorenz Fischer



An aerial photograph of a river delta in a lush green forest. The river is a light brown color, flowing from the top left towards the bottom right. It branches out into several smaller channels, creating a complex network of waterways. The surrounding forest is a vibrant green, with dense foliage and some areas of bare earth or sand visible along the riverbanks. The overall scene is a natural, undisturbed landscape.

## Nos Partenaires

# Catalyseurs de la conservation

PARTENAIRES FINANCIERS STRATÉGIQUES

Nous sommes profondément reconnaissants envers un noyau de donateurs stratégiques qui nous apporte un financement pluriannuel, généralement flexible et d'un montant conséquent. Nous tenons également à remercier plusieurs donateurs privés européens et américains souhaitant conserver l'anonymat. Grâce à eux tous, grâce à leur soutien incroyablement généreux, et pour la plupart sans restriction, ils nous ont permis d'amplifier notre gestion d'aires protégées à travers l'Afrique.



Cliquez ici pour consulter les descriptions de chaque organisation, personne physique et organisme public, ainsi qu'un résumé de leurs contributions majeures et de leurs projets de collaboration avec African Parks.



Le Parc national de Kafue, en Zambie, abrite une population de lions en recrudescence, récemment estimée à environ 300 individus © Andrew Macdonald

# Informations institutionnelles

Nous sommes profondément reconnaissants envers nos conseils d'administration pour leur gouvernance, leur leadership, leur supervision et leur soutien financier. Les détails des structures de gouvernance sont valables au 31 décembre 2025.

**AFRICAN PARKS NETWORK  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Vasant (Vas) Narasimhan (président),  
S.E. Hailemariam Desalegn, Valentine Chitalu,  
Prince Harry, duc de Sussex, Peter Fearnhead  
(directeur général), Tebogo Skwambane, Ted Woods,  
Hansjörg Wyss (président d'honneur)  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Peter Fearnhead (directeur général), Charles Wells,  
Christiaan Mulder, Jean Labuschagne, Themba  
Tshakalisa, Oniya Masiye, Catherine Munjoma

P.O. Boîte postale 2336, Lonehill, 2062, Afrique du Sud

Tél. : +27 11 465 0050  
Courriel : info@africanparks.org  
www.africanparks.org  
N° d'enregistrement : 2007/030803/08  
N° d'organisme sans but lucratif : 930028082

**AFRICAN PARKS FOUNDATION OF AMERICA  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Rob Walton (président), Edith McBean (co-vice-  
présidente), Mike Beaumont (co-vice-président),  
Anna McWane (secrétaire), Jonathan Cummings  
(trésorier), Matt Bostock, Peter Fearnhead (membre  
de droit), Emma Pilkington Goergen, Penni Ludwig,  
Sanjay Sen, Jhanvi Shriram, Marvin Schwartz,  
Charlie Schwartz, Philip R. Welp  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Liam T. Dall

2020 Pennsylvania Avenue, NW #254  
Washington, DC 20006, États-Unis  
liamd@africanparks.org

**AFRICAN PARKS FOUNDATION GERMANY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Dr.. Dieter Zetsche (président), Dr. Wolfgang Fink,  
Isabel Knauf, Olaf Koch  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Sonja Ringdal

African Parks Deutschland Stiftung  
c/o Brederick Steuerberatung  
Rosengartenstraße 56, 70184 Stuttgart, Allemagne  
germany@africanparks.org

**AFRICAN PARKS FOUNDATION SWITZERLAND  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Arent Fock (président), Thomas Kern, Robert Naville,  
Jan Niessen, Christian Wildmoser  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Sonja Ringdal

Hirschmattstrasse 13, 6003 Lucerne, Suisse  
switzerland@africanparks.org

**AFRICAN PARKS FOUNDATION UK  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Matt Todd (président), Maureen Hooft Graafland,  
Christian Triay  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Pooja Dutt

c/o TC Citroen Wells Limited  
5th Floor, 3 Dorset Rise  
Londres EC4Y 8EN, Royaume-Uni  
uk@africanparks.org

**AFRICAN PARKS FOUNDATION DENMARK  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Frederik Lotz (président), Michael Vad, Marie Valstorp  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Sophie Vossenaar

Malmøgade 5, 2100 Copenhagen  
sophiev@africanparks.org

**STICHTING AFRICAN PARKS FOUNDATION  
NETHERLANDS  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Arent Fock (président), Mirjam de Blécourt,  
Pieter van Doorne, Heleen Dura-van Oord,  
Frederik Lotz, Onno van de Stolpe  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**  
Tineke Floor, Sophie Vossenaar

P.O. Box 313, 3940 AH Doorn, Pays-Bas  
netherlands@africanparks.org

**AFRICAN PARKS ASIA PACIFIC  
CONSEIL CONSULTATIF**  
Robert Kwan Wai Meng, Nancy Lee, Rajiv Louis, Sachin  
Kewalramani  
**DIRECTION EXÉCUTIVE**

Andrew Krupa  
andrewk@africanparks.org

**AKAGERA MANAGEMENT COMPANY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Tony Nsanganira (président), Robert Bayigamba,  
Ian Craig, Jes Gruner, Olivier Nsengimana,  
Delphine Uwase, Jacqui Sebageni

**AFRICAN PARKS CONGO  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
François-Xavier de Donnée (président), Milan Ngangay  
Yves, Jean-Marc Froment, Sivha Mbake, Baudouin  
Michel, Paulin Tshikaya Ngoi, Santosi Mwa

**AFRICAN PARKS (MAJETE) LIMITED  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Bob Renshaw (président), Michael Eustace,  
Jes Gruner, Brighton Kumchedwa,  
Charles Merrick, Mohammed Tayub

**AFRICAN PARKS MALAWI  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
(LIWONDE et NKHOTAKOTA)**  
Michael Eustace (président), Jes Gruner, Brighton  
Kumchedwa, Elsie Tembo, Titus Zulu

**AFRICAN PARKS ZAMBIA (LIUWA) LIMITED  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Wim Plaizier (président), Jones Masonde, Prince  
Mwendaweli Imwiko, Victoria Musonda, Robin Pope,  
Leon Lamprecht (membre par intérim)

**ZONES HUMIDES DE BANGWEULU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Wim Plaizier (président), James Milanzi, Shatis Vlahakis,  
Nelson Kapotwe, Emmanuel Chama, Dr. Patrick Muma,  
Jones Masonde, Victoria Musonda

**PARC NATIONAL DE L'ARCHIPEL DE BAZARUTO  
COMITÉ DE SURVEILLANCE**  
Pedro Monterroso, Eugénio Manhiça, João Salomão

**PARCS NATIONAUX DE BOMA ET BADINGILO  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Philip Winter (président), Gén. Peter Loro Alberto, Gén.  
Khamis Adieng Ding, Gén. Laura Tete Lino, Michael Fay,  
Dudu Douglas-Hamilton, Fiesta Achayo Warinwa

**AFRICAN PARKS CAR BOARD**  
Raymond Mbitikon, Dieudonné Bruno Waneyombo  
Brachka, Samuel Nzoungou, Eugène Bouawa, Kessy  
Ekomo Soignet, René Hooft Graafland, Erik Mararv

**ENNEDI NATURAL AND CULTURAL RESERVE BOARD**  
Min. Hassan Bakhit Djamous, Min. Abakar Rozzi Teguil,  
Abdoulaye Souleymane Ousmane Babale, Koularambaye  
Koundja Julien, Erik Mararv, Amir Adoudou Artine,  
Pr. Malloum Sultan, Dr. Christian Ruck

**THE GREATER ZAKOUMA ECOSYSTEM BOARD**  
Dr. Christian Ruck (président), Amir Adoudou Artine,  
Kessy Ekomot Soignet, Erik Mararv, Abdoulaye  
Souleymane Babalé, Julien Koundja Koularabaye, Idriss  
Lol Mahamat Choua, Etienne N'Gakoutou Bemadjim

**PARC NATIONAL D'IONA COMITÉ DE SURVEILLANCE**  
Ana Paula de Carvalho (présidente), Peter Fearnhead,  
Pedro Monterroso, Sango de Sá, Miguel Xavier

**KAFUE NATIONAL PARK MANAGEMENT BOARD**  
Guy Robinson (président), Jones Masonde, Faith Mukutu,  
Robert Munro, Victoria Musonda, Alice Sievu, Charles Wells

**MATUSADONA CONSERVATION TRUST BOARD**  
Charles Wells (président), Precious Mhaka,  
Tanyaradzwa Mundoga, Arthur Musakwa,  
Pr. Patience Gandiwa, Maikita Noel Mutasa, Leon  
Lamprecht, Simon Tavashavira (membre intérimaire)

**NYUNGWE MANAGEMENT COMPANY  
CONSEIL DE GOUVERNANCE**  
Eugene Mutangana (président), Jes Gruner, Stella  
Kabahire, Jean Labuschagne, Jacqui Sebageni, Anecto  
Kayitare, Charles Wells

**ODZALA-KOKOUA-LOSSI FOUNDATION BOARD**  
Jean-Bosco Nganongo (président), Raymond Mbitikon  
(vice-président), Roger Albert Mbete, Franz Swanepoel,  
Jean-Pierre Nguede-Ngono, Baudouin Michel, Gilbert  
Elossasse, Roger Fidèle Ngounga

**PENDJARI NATIONAL PARK  
COMITÉ DE DIRECTION**  
Baudouin Michel (président), Alfred Koffi Allogninouwa,  
Abdel-Aziz Baba-Moussa, Tiémoko Ali Djafarou,  
Jean-Marc Froment, Djagoun Sylvestre, Toré Sotrate

**W NATIONAL PARK COMMITTEE**  
Hugues Akpona (président), Alfred Koffi Allogninouwa,  
Abdel Aziz Baba-Moussa, Jeannot Fransico, Jean Marc  
Froment, Djagoun Sylvestre, Georges Sossou

**GAMBELLA NATIONAL PARK BOARD**  
S.E. Hailemariam Desalegn (président), Selamawit Kassa,  
Kumara Wakjira, Lou Obup Opiew, Jean-Marc Froment,  
Dudu Douglas-Hamilton, Greta Iori

# En souvenir

Chaque année, nous sommes confrontés à la douleur de devoir dire adieu à des collègues, partenaires et amis, parfois disparus dans des circonstances tragiques. En 2025, nous honorons leur mémoire et leur apport essentiel à la mission d'African Parks, qui est de préserver les paysages du continent, par la reconnaissance de leur engagement et l'impact durable de leur travail. Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles, leurs amis et aux communautés endeuillées.

Nous rendons ici hommage aux membres du personnel d'African Parks décédés dans l'exercice de leurs fonctions ou pour d'autres raisons.

**L'écogarde William Habimana**, qui avait rejoint l'Akagera en 2012 et est décédé le 9 juin, restera dans nos mémoires pour son dévouement à l'unité canine.

**Carlos Franisse Vilanculo** avait rejoint Bazaruto en 2022 en tant que conducteur d'équipements lourds. Il

a perdu la vie le 31 janvier dans un accident de voiture.

**Jerry Macka**, technicien de la salle de contrôle du Chinko depuis 2023, dévoué, rigoureux et professionnel, est décédé le 13 mai des suites d'une maladie.

**Euphrème Mbono**, arrivé en 2024 au Chinko où il était chauffeur, était connu pour son enthousiasme dans les apprentissages. Il a lutté courageusement contre la maladie avant de nous quitter le 16 janvier.

**Jean Kawangia Minisale**, écogarde enthousiaste de la Garamba depuis 2013, est décédé le 9 novembre des suites d'une maladie.

**Augustin Vungwangba Migunde** avait rejoint la Garamba en 2016 comme écogarde. Nous nous souviendrons de son éthique professionnelle exemplaire. Il est décédé le 21 février des suites d'un accident.

**Rufino Ernesto**, arrivé à Iona en 2022, jouait de la musique et apportait la joie à Pediva. Il est décédé le 5 juillet des suites d'une maladie.

Trois employés à l'entretien de la végétation et des

routes du Parc national de Kafue ont tragiquement péri le 23 novembre, tués par un crocodile alors qu'ils tentaient de traverser une rivière : **Sunday Chabakola et Teddy Chivuno** avaient rejoint Kafue en 2024, **Freeze Kapasa** en 2025.

**Charles Kalatambala**, écogarde dévoué, avait rejoint Kafue en 2022. Il est décédé le 21 décembre des suites d'une maladie.

**Shaibu Alisa**, connu pour sa gentillesse, travaillait comme gardien de clôture à Liwonde depuis 2020. Il est décédé le 22 août des suites d'une maladie.

**Wiseman Phillip**, intègre et dur à la tâche, avait rejoint Nkhotakota en 2023. Il a été frappé par la foudre le 3 mai alors qu'il était en service à l'entretien de la clôture.

**Léandre Hatungineza**, qui avait rejoint Nyungwe en 2021, a trouvé la mort dans un accident de voiture le 9 février. Initialement écogarde, puis magasinier, il était loué pour son professionnalisme et sa propension à porter assistance.

**Germain Apouta Angonga** avait rejoint Odzala en 2012. Décédé le 24 février des suites d'une maladie, c'était un

écogarde dévoué et un chef d'équipe respecté.

**Hubert Mboua**, enquêteur principal ayant rejoint Odzala en 2012, est décédé le 20 août des suites d'une maladie. Hubert avait consacré sa vie à la conservation.

**Moutakirou Ibouraima**, qui avait rejoint le W en 2020, a été tué par balle lors d'une patrouille aérienne le 8 mars. On se souviendra de son courage, de son talent et de son travail exceptionnel d'écogarde de terrain.

**Souka Abou Bakari**, auxiliaire médical dévoué ayant rejoint le W en 2020, a été tué le 24 août lors d'une attaque à son domicile.

**Hamid Nichola Taloua et Charles van Eden** ont péri dans un tragique accident d'avion le 14 mai. Hamid était chargé du suivi des rhinocéros à Zakouma depuis 2018, tandis que Charles, arrivé en 2025, était pilote. Tous deux ont fait preuve d'un grand professionnalisme et d'un engagement sans faille envers la conservation.

**Satangar Dogringar**, responsable des habitats à Zakouma depuis 2010, est décédé le 29 septembre des suites d'une maladie.





## Finances

# Faits saillants financiers 2025

L'année 2025 a connu un démarrage exceptionnellement difficile. Au premier trimestre, du fait de la suppression de l'USAID, nous avons perdu le financement d'activités contractuelles, pour des montants d'environ 8 millions \$US pour 2025 et de 16 millions \$US supplémentaires sur les trois années suivantes. Alloués à des activités essentielles, conformément aux business plans et au budget des parcs, ces fonds n'ont pas été faciles à remplacer et nous n'avons eu d'autre choix que de réduire les coûts. Les équipes en charge des opérations et des finances, en planifiant et exécutant cette restructuration sans aucune suppression d'emplois, ont réalisé un travail remarquable. Ces réductions, ciblant les activités non essentielles et non financées, ont permis de réduire nos budgets opérationnels de 4,3 millions \$US pour l'ensemble des parcs et le siège d'African Parks (AP). Fin novembre, nous sommes parvenus en outre à combler le déficit de financement de 2025, d'un montant de 25,4 millions \$US.

Les actions carbone sont demeurées fructueuses ; elles génèrent des flux de trésorerie positifs, même si leur financement nécessite un apport initial d'investissement. Le financement carbone pour le Chinko a été si profitable que nous avons pu combler son déficit de financement deux ans plus tôt que prévu. Toutefois, les agréments concernant les projets carbone pour le Bénin ont subi des retards.

Notre investissement dans les réserves s'est une fois de plus révélé judicieux, nos flux et situation de trésorerie demeurant positifs tout au long de l'année. AP avait estimé qu'une couverture de trésorerie de trois à cinq mois était idéale : il est encourageant de constater que nous avons réussi à fonctionner avec une couverture de trois mois tout au long de 2025 car cela nous assure que nous ne sommes ni surinvestis dans les réserves, ce qui pourrait empêcher les fonds des donateurs d'être affectés là où ils sont particulièrement essentiels, ni sous-investis, ce qui pourrait nuire à nos opérations en termes de trésorerie.

### Base de préparation

Les faits saillants de cette section proviennent des comptes de gestion simplifiés du groupe, établis selon

la méthode de la comptabilité de caisse et excluant les éléments hors trésorerie tels l'amortissement ou les gains et pertes de change. Toutes les entités du groupe visent l'équilibre budgétaire en veillant à ce que les recettes soient égales aux dépenses.

Au niveau du Parc, les fonds reçus sous forme de subventions ne sont débloqués qu'une fois engagées les dépenses correspondantes. Nos revenus pour 2025 ont augmenté de 8 %, du fait principalement de l'arrivée à maturité de parcs comme Kafue, Boma, Badingilo et Iona, et de nouveaux projets comme le Programme d'incubation. Les nouveaux partenariats conclus à Gambella et Kundelungu ont été intégrés au budget.

Les subventions ont représenté 78 % des revenus totaux du groupe, soit 129,6 millions \$US (120 millions \$US en 2024). Les 22 % restants proviennent respectivement des revenus commerciaux (11 %), des solutions fondées sur la nature (7 %) et des revenus de dotation (4 %). Ces subventions se répartissent comme suit : dons individuels et fondations (52 % contre 55 % en 2024), financements institutionnels (15 % contre 16 % en 2024), organisations de conservation (5 % contre 4 % en 2024), loteries (3 % contre 3 % en 2024) et collectivités locales (3 % contre 2 % en 2024).

Nos fonds de dotation ont connu une forte croissance. L'African Parks Foundation of America (APFA) gère 154,9 millions \$US (71,2 millions en 2024) et contribue à hauteur de 2,85 millions \$US. La Stichting African Parks Foundation (SAPF) gère quant à elle 45,8 millions d'euros (40,6 millions en 2024) et contribue à hauteur de 1,5 million d'euros. Ces fonds de dotation fournissent à AP un financement sans restriction sous forme de prélèvements annuels qui contribuent largement au financement du contrôle institutionnel.

Les deux fonds de dotation sont investis dans un portefeuille diversifié d'actions, d'obligations et de liquidités, conformément à la politique d'investissement du comité de financement. Les actifs des fonds de dotation figurent aux bilans de la SAPF et de l'APFA, ces deux fondations étant des entités affiliées à African Parks Network (APN).

APN contrôle les dépenses du groupe grâce à des processus rigoureux de pré-approbation et de suivis budgétaires annuels. Les dépenses réelles par rapport à ces budgets sont contrôlées mensuellement par le biais des comptes de gestion mensuels. Le budget total

approuvé par le conseil d'administration d'APN pour les dépenses opérationnelles et commerciales de 2025 s'est élevé à 166,3 millions \$US (175 millions en 2024).

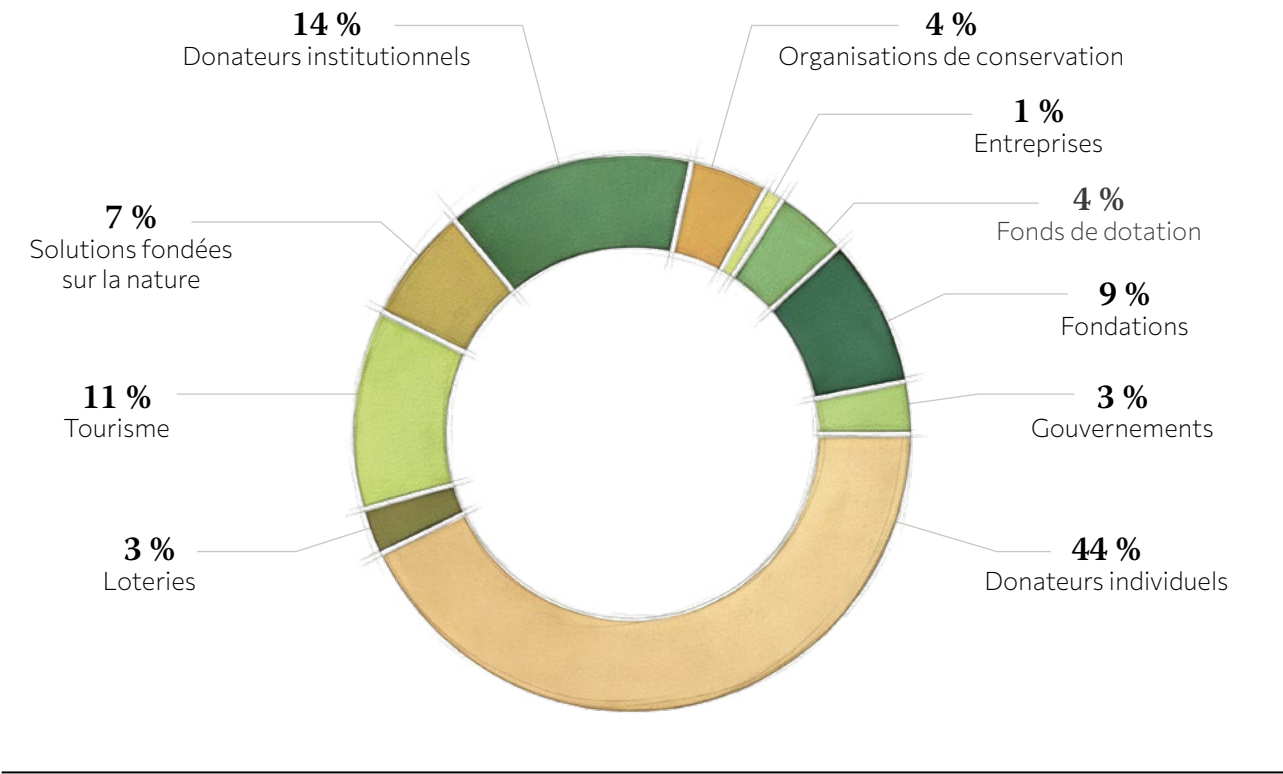
Deux des ratios que nous surveillons de près ont affiché de bons résultats. Notre ratio de durabilité, qui indique notre capacité à financer les parcs grâce à des activités

transactionnelles tels le tourisme et le carbone, est passé de 22 % en 2024 à 23 % en 2025 pour les aires protégées porteuses de projets générateurs de revenus. La part des dépenses des parcs injectée dans les économies locales a atteint 66,4 % en 2025, soit une hausse de près de 1 %. Ce chiffre exclut le siège social, les projets et les parcs sans activités commerciales.

### COMPTES DE GESTION VS ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2025

|                                 | Aires protégées<br>(en milliers \$US) | Projets Rhino Rewild/Aouk/Incubation<br>(en milliers \$US) | African Parks Network<br>(en milliers \$US) | Total pour 2025<br>(en milliers \$US) | Total pour 2024<br>(en milliers \$US) |
|---------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Revenus</b>                  | <b>130 562</b>                        | <b>11 951</b>                                              | <b>22 716</b>                               | <b>165 229</b>                        | <b>151 281</b>                        |
| Subventions                     | 102 640                               | 11 478                                                     | 15 482                                      | 129 600                               | 120 094                               |
| Revenus commerciaux bruts       | 14 737                                | 473                                                        | 2 613                                       | 17 823                                | 16 478                                |
| Solutions fondées sur la nature | 10 837                                | -                                                          | -                                           | 10 837                                | 9 647                                 |
| Revenus du fonds de dotation    | 2 348                                 | -                                                          | 4 621                                       | 6 969                                 | 4 200                                 |
| Autres revenus                  | -                                     | -                                                          | -                                           | -                                     | 862                                   |
| <b>Total des dépenses</b>       | <b>130 543</b>                        | <b>11 982</b>                                              | <b>21 881</b>                               | <b>164 406</b>                        | <b>149 593</b>                        |
| Dépenses d'exploitation         | 117 837                               | 11 547                                                     | 19 613                                      | 148 997                               | 131 367                               |
| Dépenses d'investissement       | 12 706                                | 435                                                        | 2 268                                       | 15 409                                | 18 226                                |
| <b>Excédent net avant impôt</b> | <b>19</b>                             | <b>(30)</b>                                                | <b>835</b>                                  | <b>823</b>                            | <b>1 688</b>                          |

### SOURCES DE FINANCEMENT 2025



# Gouvernance

Gouvernance saine, contrôles internes rigoureux et gestion financière professionnelle : tels sont les axes prioritaires d'African Parks.

Notre organe directeur principal, African Parks Network (APN), basé à Johannesburg (Afrique du Sud) est une association à but non lucratif enregistrée conformément à l'Article 10 de la loi sud-africaine sur les sociétés. APN est l'entité stratégique et décisionnelle : il approuve le business plan de chacun des parcs, détermine les investissements, les budgets de fonctionnement, les procédures opérationnelles standards (SOP), et nomme des équipes compétentes à la tête des parcs.

Son conseil d'administration, composé d'un membre exécutif et de sept membres non exécutifs, est responsable de la gouvernance globale de l'organisation. Quatre sous-comités spécialisés assurent un suivi renforcé de la gouvernance : Finances, Risques et Audits, Rémunérations et Ressources humaines, Droits et Garanties, Conservation.

Chaque parc dispose d'un conseil d'administration local représenté par des institutions partenaires, des acteurs clés et APN, directement responsable devant les Gouvernements de sa gestion professionnelle.

Les parcs sont tenus de fonctionner conformément à la législation nationale, aux mandats des Gouvernements et aux SOP définies par APN. Au titre de leurs obligations

de gestion et de reporting figure l'établissement de comptes de gestion mensuels, de budgets et business plans annuels, examinés et approuvés par les conseils locaux puis par la direction d'APN à Johannesburg. Tous les employés sont tenus de signer un code de conduite et de respecter les normes éthiques les plus élevées. La liaison avec les parties prenantes d'AP – instances et communautés locales, donateurs, employés et organisations affiliées – s'effectue par les voies de communication officielles spécifiées dans les SOP.

Les états financiers du groupe African Parks Network sont conformes aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et audités par KPMG Afrique du Sud. APN possède des entités de collecte de fonds affiliées aux Pays-Bas, en Suisse, en Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Il s'agit de : Stichting African Parks Foundation (Pays-Bas) ; African Parks Foundation Switzerland (Suisse) ; African Parks Foundation Germany (Allemagne) ; African Parks Association Denmark (Danemark) ; African Parks UK (Royaume-Uni) ; et African Parks Foundation of America (États-Unis). Ces entités, dotées du statut d'associations caritatives, ont pour objectif de promouvoir la mission d'AP. Entités juridiques distinctes, elles sont administrées par des conseils d'administration indépendants mais liées par un accord de collaboration garantissant un objectif commun.

# Rejoignez-nous

En faisant un don à African Parks, vous investissez dans l'avenir des paysages, de la faune et des populations d'Afrique. Grâce à votre soutien, nous pouvons conserver et restaurer à long terme des écosystèmes vitaux, restaurer et protéger des populations d'animaux sauvages, gérer efficacement des aires protégées qui contribuent au développement socio-économique local et à la bonne santé environnementale mondiale. Par notre action, nous créons des espaces sûrs où sont générés des emplois, où sont soutenues des entreprises durables, où sont construites des écoles, où sont déployées des unités mobiles de santé et où se développent des économies axées sur la conservation. Nous agissons à grande échelle, en supervisant en toute transparence chaque aspect de la gestion de ces zones. Chaque dollar reçu est employé pour exercer un impact immédiat et durable sur la conservation, tout en créant les conditions d'une coexistence harmonieuse entre les populations et la nature. Notre objectif : administrer 30 aires protégées d'ici 2030, conformément à la vision mondiale qui ambitionne de conserver et gérer efficacement au moins 30 % des terres, des eaux douces et des océans de la planète d'ici 2030.

Forts d'une expérience éprouvée et d'une stratégie claire, nous sommes convaincus que cet objectif est à notre portée. Chaque contribution, aussi modeste soit-elle, nous rapproche d'un avenir où la nature sera préservée pour les prochaines générations.

Merci de votre soutien. Pour en savoir plus, veuillez contacter :

## **SIMON CAMERER**

Global Fundraising Director

[simonc@africanparks.org](mailto:simonc@africanparks.org)

## **TINEKE FLOOR**

Director – EU

[tinekef@africanparks.org](mailto:tinekef@africanparks.org)

## **LIAM T. DALL**

Executive Director – USA

[liamd@africanparks.org](mailto:liamd@africanparks.org)

## **ANDREW KRUPA**

Director – APAC

[andrewk@africanparks.org](mailto:andrewk@africanparks.org)

## **AZIZA BUKA**

Director – Institutional Funding

[azizab@africanparks.org](mailto:azizab@africanparks.org)